

**TDR de sélection pour Consultant Individuel**

**Evaluation finale du projet *« Renforcement de la Résilience des Groupements de femmes productrices et des communautés vulnérables aux changements climatiques au Mali ».***

**Date :**

**Pays : PNUD MALI**

**Intitulé de la mission** **: Evaluation finale du projet « Renforcement de la Résilience des Groupements de femmes productrices et des communautés vulnérables aux changements climatiques au Mali ».**

**Durée :**  **45 jours**

Prière envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l’adresse e-mailmali.procurement@undp.org avec mention de la référence et intitulé du dossier**. Votre proposition devra être reçue** au plus tard le à 17H00 précises.

Conformément aux politiques et procédures de suivi et d’évaluation du PNUD et du FEM, tous les projets de moyenne ou grande envergure soutenus par le PNUD et financés par le FEM doivent faire l’objet d’une évaluation finale à la fin de la mise en œuvre. Ces termes de référence (TOR) énoncent les attentes d'une évaluation finale (TE) du *Renforcement de la Résilience des Groupements de femmes productrices et des communautés vulnérables aux changements climatiques au Mali* (PIMS No#4919)

Les éléments essentiels du projet à évaluer sont les suivants :

**TABLEAU DE RÉSUMÉ DU PROJET**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Titre du projet :  |

|  |
| --- |
| **Termes de référence pour l’évaluation finale du projet « Renforcement de la Résilience des Groupements de femmes productrices et des communautés vulnérables aux changements climatiques au Mali » ou « Projet Mali-Femmes »** |

 |
| ID de projet du FEM : | 5192 |   | *à l’approbation (en millions USD)* | *à l’achèvement (en millions USD)* |
| ID de projet du PNUD : | 4919 | Financement du FEM :  | 5,460,000 |       |
| Pays : | Mali | Financement de l’agence d’exécution/agence de réalisation : | 11,000,000 |       |
| Région : | Afrique | Gouvernement : | 500,000 |       |
| Domaine focal : | Changement Climatique | Autre : | 5,000,000 |       |
| Objectifs FA, (OP/SP) : | SP 1.4.1-1.4.2 | Cofinancement total : | 16,500,000 |       |
| Agent d’exécution : | AEDD | Coût total du projet : | 21,960,000 |       |
| Autres partenaires participant au projet : |       | Signature du DP (Date de début du projet) :  | 12 mai 2015 |
| Date de clôture (opérationnelle) : | Proposé :31 Dec 2019 | Réel :31 Dec 2019 |

**OBJECTIF ET PORTÉE**

Le projet a été conçu pour : Renforcer les capacités d’adaptation des groupements féminins et de producteurs pour sécuriser la production de moyens d’existence contre les impacts des changements climatiques et accroître la résilience socio-économique des Communes vulnérables du Mali (Kayes, Koulikoro et Sikasso) ».

Le projet est développé autour de deux (2) composantes principales, avec des résultats spécifiques distincts ; à savoir :

Composante 1 : Assurer l’accès à l’eau pour le développement d’activités de subsistance

**Résultat 1** : « Des Moyens d’existence et sources de revenus diversifiés et renforcés pour les populations vulnérables des zones ciblées ».

Composante 2 **:** Les investissements dans des pratiques culturales résilientes aux changements climatiques et la diversification des revenus pour la production des ménages, la diversification des spéculations agricoles et la nutrition

**Résultat 1** « L’approche innovante et les technologies durables résilientes au climat, fournies aux paysannes et productrices pour renforcer et sécuriser la production de moyens locaux d’existence contre les impacts climatiques dans les régions de Kayes, Koulikoro**,** et Sikasso ».

L’évaluation finale sera menée conformément aux directives, règles et procédures établies par le PNUD et le FEM comme l’indique les directives d’évaluation du PNUD pour les projets financés par le FEM.

Les objectifs de l’évaluation consistent à apprécier la réalisation des objectifs du projet et à tirer des enseignements qui peuvent améliorer la durabilité des avantages de ce projet et favoriser l’amélioration globale des programmes du PNUD.

**APPROCHE ET MÉTHODE D'ÉVALUATION**

Une approche et une méthode globales[[1]](#footnote-1) pour la réalisation des évaluations finales de projets soutenus par le PNUD et financés par le FEM se sont développées au fil du temps. L’évaluateur doit articuler les efforts d’évaluation autour des critères de **pertinence, d’efficacité, d’efficience, de durabilité et d’impact**, comme défini et expliqué dans les directives du PNUD pour la réalisation des évaluations finales des projets soutenus par le PNUD et financés par le FEM. Une série de questions couvrant chacun de ces critères ont été rédigées et sont incluses dans ces termes de référence (remplir *l'*[*Annexe C*](#_TOR_Annex_C:)) des termes de référence. L’évaluateur doit modifier, remplir et soumettre ce tableau dans le cadre d’un rapport initial d’évaluation et le joindre au rapport final en annexe.

L’évaluation doit fournir des informations factuelles qui sont crédibles, fiables et utiles. L’évaluateur doit adopter une approche participative et consultative garantissant une collaboration étroite avec les homologues du gouvernement, en particulier avec le point focal opérationnel du FEM, le bureau de pays du PNUD, l’équipe chargée du projet, le conseiller technique du PNUD-FEM basé dans la région et les principales parties prenantes. L'évaluateur devrait effectuer une mission sur le terrain au Mali, y compris Kayes, Koulikoro**,** et Sikasso*.* Les entretiens auront lieu au minimum avec les organisations et les particuliers suivants : Bureau du PNUD ; MAEDD ; AEDD ; Comité National chargé du pilotage du projet (le CNP) ; UGP; les Autorités administratives (Gouverneurs, Préfets de Cercles) ; les Collectivités Territoriales (Région et Cercles) ; les services déconcentrés de l’Etat ; les autorités communales au niveau local (Sous-Préfets et Maires) ; les services déconcentrés de l’Etat ; les communautés locales et les représentants des populations vulnérables (Conseils villageois, Comités Consultatifs Communaux/CCC, Sous-comités de gestion (Périmètres maraichers, Micro-barrages, Mares, Banques de céréales, périmètres pastoraux Unités de transformation agro-alimentaire) notamment de femmes et de jeunes) ; le secteur privé impliqué dans la construction et l’entretien des infrastructures et ouvrages réalisés ou en cours de réalisation (périmètres irrigués, banques de céréales, micro barrages, aménagements mares, périmètres pastoraux etc.).

L’évaluateur passera en revue toutes les sources pertinentes d’information, telles que le descriptif de projet, les rapports de projet, notamment le RAP/RMP et les autres rapports, les révisions budgétaires du projet, l’examen à mi-parcours, les rapports sur l’état d’avancement, les outils de suivi du domaine focal du FEM, les dossiers du projet, les documents stratégiques et juridiques nationaux et tous les autres documents que l’évaluateur juge utiles pour cette évaluation fondée sur les faits. Une liste des documents que l’équipe chargée du projet fournira à l’évaluateur aux fins d’examen est jointe à l’[annexe B](#_TOR_Annex_B:) des présents termes de référence.

**CRITÈRES D'ÉVALUATION ET NOTATIONS**

Une évaluation de la performance du projet, basée sur les attentes énoncées dans le cadre logique/cadre de résultats du projet (voir  [annexe A](#_TOR_Annex_A:)) qui offre des indicateurs de performance et d’impact dans le cadre de la mise en œuvre du projet ainsi que les moyens de vérification correspondants, sera réalisée. L’évaluation portera au moins sur les critères de **pertinence, efficacité, efficience et durabilité.** Des notations doivent être fournies par rapport aux critères de performance suivants. Le tableau rempli doit être joint au résumé d’évaluation. Les échelles de notation obligatoires sont inclus dans l'[annexe D.](#_TOR_Annex_D:)

|  |
| --- |
| **Notes d'évaluation :** |
| **1 Suivi et évaluation** | ***Notation*** | **2 A*gence d’exécution/agence de réalisation***  | ***Notation*** |
| Conception du suivi et de l’évaluation à l’entrée |       | Qualité de la mise en œuvre par le PNUD |       |
| Mise en œuvre du plan de suivi et d’évaluation |       | Qualité de l’exécution : agence d’exécution  |       |
| Qualité globale du suivi et de l’évaluation |       | Qualité globale de la mise en œuvre et de l’exécution |       |
| **3 Évaluation des résultats**  | **de l’agence d’exécution/agence de réalisation :** | **4 Durabilité** | **de l’agence d’exécution/agence de réalisation :** |
| Pertinence  |       | Ressources financières : |       |
| Efficacité |       | Sociopolitique : |       |
| Efficience  |       | Cadre institutionnel et gouvernance : |       |
| Note globale de la réalisation du projet |       | Environnemental : |       |
|  |  | Probabilité globale de la durabilité : |       |

**FINANCEMENT/COFINANCEMENT DU PROJET**

L’évaluation portera sur les principaux aspects financiers du projet, notamment la part de cofinancement prévue et réalisée. Les données sur les coûts et le financement du projet seront nécessaires, y compris les dépenses annuelles. Les écarts entre les dépenses prévues et réelles devront être évalués et expliqués. Les résultats des audits financiers récents disponibles doivent être pris en compte. Les évaluateurs bénéficieront de l’intervention du bureau de pays (BP) et de l’équipe de projet dans leur quête de données financières pour compléter le tableau de cofinancement ci-dessous, qui sera inclus dans le rapport d’évaluation finale.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Cofinancement(type/source) | Propre financement du PNUD (en millions USD) | Gouvernement(en millions USD) | Organisme partenaire(en millions USD) | Total(en millions USD) |
| Prévu | Réel  | Prévu | Réel | Prévu | Réel | Réel | Réel |
| Subventions  | 11 |  | 0.5 |  | 5 | 5,46 | 16.5 |  |
| Prêts/concessions  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Soutien en nature |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Autre |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Totaux | 11 |  | 0.5 |  | 5 |  | 16.5 |  |

**INTEGRATION**

Les projets financés par le PNUD et soutenus par le PNUD sont des éléments clés du programme de pays du PNUD, ainsi que des programmes régionaux et mondiaux. L’évaluation portera sur la mesure dans laquelle le projet a été intégré avec succès dans les priorités du PNUD, y compris l’atténuation de la pauvreté, l’amélioration de la gouvernance, la prévention des catastrophes naturelles et le relèvement après celles-ci et la problématique hommes-femmes.

**IMPACT**

Les évaluateurs apprécieront dans quelle mesure le projet atteint des impacts ou progresse vers la réalisation de ceux-ci. Parmi les principales conclusions des évaluations doit figurer ce qui suit : le projet a-t-il démontré: a) des progrès vérifiables dans l'état écologique, b) des réductions vérifiables de stress sur les systèmes écologiques, ou c) des progrès notables vers ces réductions d'impact. [[2]](#footnote-2)

**CONCLUSIONS****, RECOMMANDATIONS ET ENSEIGNEMENTS**

Le rapport d’évaluation doit inclure un chapitre proposant un ensemble de conclusions, de recommandations et d’enseignements.

**MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE**

La responsabilité principale de la gestion de cette évaluation revient au bureau de pays du PNUD au Mali. Le bureau de pays du PNUD contactera les évaluateurs en vue de garantir le versement en temps opportun des indemnités journalières à l’équipe d’évaluation et de finaliser les modalités de voyage de celle-ci dans le pays. L’équipe de projet sera chargée d’assurer la liaison avec l’équipe d’évaluateurs afin d’organiser des entretiens avec les parties prenantes et des visites sur le terrain, ainsi que la coordination avec le gouvernement, etc.

**CALENDRIER D’ÉVALUATION**

L’évaluation durera au total *45* jours selon le plan suivant :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Activité*** | *Durée* | *Date d’achèvement* |
| ***Préparation*** | *4 jours*  |  |
| ***Mission d’évaluation*** | *18 jours*  |  |
| ***Projet de rapport d’évaluation*** | *15 jours*  |  |
| ***Rapport final*** | *3 jours*  |  |

**PRODUITS LIVRABLES EN VERTU DE L'ÉVALUATION**

Les éléments suivants sont attendus de l’équipe d’évaluation :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Produits livrables | Table des matières  | Durée | Responsabilités |
| **Rapport initial** | L’évaluateur apporte des précisions sur le calendrier et la méthode  | Au plus tard deux semaines avant la mission d’évaluation.  | L’évaluateur envoie au BP du PNUD  |
| **Présentation** | Conclusions initiales  | Fin de la mission d’évaluation | À la direction du projet, BP du PNUD |
| **Projet de rapport final**  | Rapport complet, (selon le modèle joint) avec les annexes | Dans un délai de trois semaines suivant la mission d’évaluation | Envoyé au BP, examiné par le CTR, le service de coordination du programme et les PFO du FEM |
| **Rapport final\*** | Rapport révisé  | Dans un délai d’une semaine suivant la réception des commentaires du PNUD sur le projet  | Envoyé au BP aux fins de téléchargement sur le site du CGELE du PNUD.  |

\*Lors de la présentation du rapport final d’évaluation, l’évaluateur est également tenu de fournir une « piste d’audit », expliquant en détail la façon dont les commentaires reçus ont (et n’ont pas) été traités dans ledit rapport.

**COMPOSITION DE L'ÉQUIPE**

L'équipe d'évaluation sera composée de 1 évaluateur international et un évaluateur national. Les consultants doivent disposer d’une expérience antérieure dans l’évaluation de projets similaires. Une expérience des projets financés par le FEM est un avantage. Les évaluateurs sélectionnés ne doivent pas avoir participé à la préparation ou à la mise en œuvre du projet et ne doivent pas avoir de conflit d’intérêts avec les activités liées au projet.

Les membres de l’équipe doivent posséder les qualifications suivantes :

* 10 ans minimum d'expérience professionnelle pertinente
* une connaissance du PNUD et du FEM ;
* une expérience antérieure avec les méthodologies de suivi et d’évaluation axées sur les résultats ;
* des connaissances techniques dans les domaines focaux ciblés ainsi que le genre ;
* Avoir une expérience de travail en Afrique constituerait un atout. Une bonne connaissance du contexte du Mali et des régions d’intervention du Projet est un atout,
* Maitrise du Français et de l’Anglais;

**CODE DE DÉONTOLOGIE DE L'ÉVALUATEUR**

Les consultants en évaluation sont tenus de respecter les normes éthiques les plus élevées et doivent signer un code de conduite (voir Annexe E) à l’acceptation de la mission. Les évaluations du PNUD sont menées en conformité avec les principes énoncés dans les [« Directives éthiques de l'UNEG pour les évaluations »](http://www.unevaluation.org/ethicalguidelines)

**Critères d’Evaluation**

L’évaluation des offres se déroule en deux temps. L’évaluation des propositions techniques est achevée avant l’ouverture et la comparaison des propositions financières.

1. **Les propositions techniques**

Elles sont évaluées sur des critères suivants en rapport avec les termes de référence.

Pour information, la proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| Minimum Maîtrise en Environnement, développement durable, agriculture ou domaines connexes | 10 Points |
| 10 ans minimum d'expérience professionnelle pertinente une expérience antérieure avec les méthodologies de suivi et d’évaluation axées sur les résultats | 20 Points |
| Des connaissances techniques dans les domaines focaux ciblés ainsi que le genre  | 10 Points |
| Une expérience de travail en Afrique et/ou une bonne connaissance du contexte du Mali et des régions d’intervention du Projet | 5 Points |
| Maitrise du Français et de l’Anglais | 5 Points |
| Méthodologie | 50 points |
| **Total**  | **100 Points** |

**Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.**

**b. Les propositions financières**

Le/la Consultant (e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire.

Dans une deuxième étape du processus d’évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées ; une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :

**Note financière A = [(Offre financière la moins disante)/Offre financière de A] x 30**

**Le/la Consultant (e) avec le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) le plus élevé sera retenu pour le contrat.**

**MODALITÉS DE PAIEMENT ET SPÉCIFICATIONS**

|  |  |
| --- | --- |
| % | Étape |
| *10 %* | À la signature du contrat |
| *40 %* | Suite à la présentation et l’approbation du 1ER projet de rapport d’évaluation finale |
| *50 %* | Suite à la présentation et l’approbation (par le BP et le CTR du PNUD) du rapport d’évaluation finale définitif  |

**ANNEXE A : CADRE LOGIQUE DU PROJET**

| **Project Component** | **Expected Outcomes** | **Expected Outputs** |
| --- | --- | --- |
| 1. Ensuring access to water for the development of subsistence activities | Sustainable climate resilient water management systems provided to vulnerable communities, including women farmers, which in turn ought to support the development of subsistence activities in the Kayes, Koulikoro, and Sikasso regions. | * 1. Impounding surface water to increase water storage during dry periods and restore fish habitats threatened by the climate changes
	2. Development of small-scale irrigation system in areas with high climate risk
 |
| 2. Investments on climate resilient farming practices and income diversification for household production, crop diversity and nutrition | Innovative approach and sustainable climate resilient technologies, provided to women farmers and producers to enhance and secure the production of local livelihood systems from climate impacts in Kayes, Koulikoro, and Sikasso regions. | * 1. Integrated farming systems that are resilient to climate change promoted
	2. Semi-intensive livestock rearing system promoted to women’s groups, herders, and farmers with livestock
	3. At least 10 women groups increased their income & entrepreneurship capacity through the development of vegetable garden & cash crops activities
 |
| * 1. Lessons learned from the project are shared
 |

**ANNEXE B : LISTE DES DOCUMENTS À EXAMINER PAR LES ÉVALUATEURS**

Les documents à examiner par les évaluateurs incluent (mais ne sont pas limites a) :

**Documents du Projet**

* Document de Projet signé.
* Cadre de suivi et d’évaluation du Projet.
* Cadre logique du projet.
* Plans de travail annuels
* Liste et coordonnées du personnel du projet, des principales parties prenantes à consulter.
* Rapport d’Évaluation à mi-parcours.
* Rapports annuels sur la mise en œuvre du projet (PIR).
* Comptes rendus des réunions annuelles du Copil.
* Rapports d’Audits.
* Données financières.
* Exemples de documents de communication relatifs au projet, c’est-à-dire brochures, films documentaires, etc.

**Documents du PNUD**

* Plan-cadre des Nations Unies pour l’aide au développement (Development Assistance Framework, ou UNDAF).
* Descriptif de programme de pays (Country Programme Document, ou CPD)
* Plan d’action de programme de pays (Country Programme Action Plan, ou CPAP).

**Document du FEM**

* Objectifs stratégiques des programmes du FEM proposés pour les domaines d’intervention.

**ANNEXES C**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Document** | **Description** | **Forme** |
| Curriculum Vitae ou P11 | Remplir le formulaire de P11 en annexe en y incluant surtout votre expérience des missions similaires et indiquant au moins 3 (trois) personnes de référence. | Annexe 3 :  |
| Diplômes | Envoyer les copies de vos diplômes |  |
| Tableau des coûts | Remplir le tableau | Annexe 4  |

1. Pour de plus amples informations sur les méthodes, lire le chapitre 7 du [Guide de la planification, du suivi et de l’évaluation axés sur les résultats de développement](http://www.undp.org/evaluation/handbook), à la page 163 [↑](#footnote-ref-1)
2. [↑](#footnote-ref-2)